

Réunion du 13 mars 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Robert HAGET, Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY et M. Michel LAURIO.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : FOURNITURE DE BACS A DECHETS ROULANTS ET DE COMPOSTEURS - AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°1 POUR LE LOT 1 ET LE LOT 2

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 25-I.1 et 67 à 68 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 a été lancée le 15 janvier 2019 pour une remise des offres le 20 février 2019.

Le montant total des prestations pour la durée de l'accord-cadre est défini comme suit :

Pour le lot n° 01 - Fourniture et livraison de bacs roulants à ordures ménagères

Période	Minimum HT	Maximum HT
Total.	200 000,00 €	500 000,00 €

Pour le lot n° 02 - Fourniture et livraison de composteurs

Période	Minimum HT	Maximum HT
Total	40 000,00 €	80 000,00 €

Variantes exigées :

- Pour le lot n°1 : Fourniture d'un autocollant logo communauté de communes de Lacq-Orthez de dimension 30cm x 30cm, dos refendu 1 fois.
- Pour le lot n°2 : Fourniture d'une puce électronique.

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 4 ans.

Les marchés ont été attribués comme suit :

Lot 1 : SAS QUADRIA pour un montant estimatif annuel de 267 026,35 € HT

Lot 2 : SAS QUADRIA pour un montant estimatif annuel de 68 339,60 € HT

Les marchés notifiés le 28 mars 2019 ont été attribués à la société SAS QUADRIA (33127 SAINT-JEAN-D'ILLAC).

L'optimisation de la fréquence de collecte des ordures ménagères avec un ramassage tous les 15 jours a nécessité de rééquiper certains points de collecte ce qui a engendré des besoins supplémentaires en bacs. De cette même façon, les administrés ont été incités à composter, ce qui a entraîné un besoin de la collectivité de se fournir en composteurs supplémentaires.

Afin de pallier l'achat de ces bacs de ramassage et composteurs supplémentaire, il est nécessaire d'augmenter le montant maximum initial des deux lots du marché.

L'objet du présent avenant portant sur les deux lots vise donc à augmenter de 10 % les montants maximums :

- Lot 1 : le montant initial maximum de 500 000 € HT passe à 550 000 € HT.
- Lot 2 : le montant initial maximum de 80 000 € HT passe à 88 000 € HT.

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer les avenants pour les lots 1 et 2.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
Pour extrait certifié conforme,
Le président,



Patrice LAURENT

